

*Initiatives ministérielles*

qu'ils ont regretté les péchés de leurs prédécesseurs, qu'ils ont appris leur leçon.

Ce qui me stupéfie, ce sont les conservateurs qui étaient alors là, l'opposition officielle, et qui ont lutté à nos côtés avec acharnement et vigueur. Il importait peu qu'il s'agisse du taux du Pas du Nid-de-corbeau ou de l'abandon d'embranchements. Ils se sont battus à nos côtés avec toute leur énergie.

• (1750)

Je crois que l'un des plus tristes épisodes de ma vie de parlementaire, a été de voir agir le vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture. Nous nous sommes cotoyés pendant des heures, des semaines et des années dans notre lutte contre les mesures que son gouvernement est en train de prendre. C'est un bon ami et un autre de la promotion de 1968. Aujourd'hui, je me demande avec tristesse ce qui lui est arrivé.

Il ne s'agit pas uniquement d'une économie de 32 millions de dollars par année pour le gouvernement. C'est, en moyenne, ce que coûtait chaque année le tarif de l'Est. Il y a de l'ensemble de la nation. Il y a de l'Ouest et des provinces atlantiques. Lorsque l'un d'entre nous reçoit un coup bas, tous les autres, tôt ou tard, en reçoivent un. Cela s'est vu encore et encore ces 20 dernières années. Pour remettre l'économie des provinces atlantiques et des Prairies sur pied, nous devons conserver les programmes actuels, les améliorer et leur donner de l'ampleur, selon le principe qui veut que toute la nation forme un tout solidaire. Nous ne pénalisons pas une province ou une région particulière parce qu'il faut réduire les dépenses et le déficit.

Nous présentons une opposition de principe à ce projet de loi parce qu'il ne repose sur aucun principe. Il représente une rupture d'avec les principes de notre nation et ceux auxquels nous tenons depuis toujours. Le gouvernement croit qu'il économisera 32 millions de dollars par année. Il en coûtera beaucoup plus que cela en assurance-chômage, en indemnités de départ et en autres frais pour les 500 ou 600 employés directement ou indirectement touchés à Halifax et à Saint John, en plus des frais de transport par rail, des frais dans les ports intermédiaires—Midland, Ontario, par exemple—des frais pour les producteurs de céréales de l'Ouest et de tout l'argent que la Commission canadienne du blé devra dépenser en plus pour exporter nos grains de mouture et notre farine. C'est de la fausse économie, et cela fait du tort aux Canadiens, et qui plus est dans les régions déjà trop frappées.

Les tarifs du Pas du Nid-de-Corbeau et des ponts ont disparu. Le gouvernement érode progressivement la Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces maritimes et la Loi sur les subventions au transport des marchandises dans la Région atlantique. Deux provinces, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard, n'ont plus de chemin de fer du tout. Nous avons perdu le double prix du blé. Nous avons perdu les paiements anticipés sans intérêt. Et le gouvernement continue à se vanter de tout ce qu'il a fait pour l'agriculture. Avec des amis comme cela, tout ce que l'on souhaite c'est qu'ils s'en aillent.

À une époque, il y avait un arrangement triangulaire. L'Union soviétique signait un contrat pour un, deux ou trois millions de tonnes de grains canadiens. Elle aidait Cuba. Elle demandait au Canada de moudre une partie de ce grain et d'expédier la farine à Cuba. Les Cubains, n'ayant ni dollars ni roubles, envoyaient une valeur équivalente de sucre et de rhum en Union soviétique. Celle-ci nous payait comptant. Cet arrangement a fonctionné plusieurs années. Une grande partie de la mouture était faite par Dover Mills à Halifax, mais il s'en faisait aussi pas mal en Ontario et à Montréal. Une partie de la farine venait même de Saskatoon. C'est fini. C'est une affaire du passé.

On entend maintenant parler de subventions supplémentaires et d'encouragement des exportations qui porteraient les subventions américaines à quelque 30 dollars la tonne selon le type de grain et sa qualité. On entend des gens de l'est du Canada dire qu'il serait beaucoup plus avantageux pour eux d'acheter leurs grains en Europe. Mais que faisons-nous? Nous parlons des mêmes inepties dont nous parlions avec Otta Lang, que personne ne regrette, sauf qu'en ce moment c'est pire.

Il y a aussi le problème de l'harmonisation. Le gouvernement veut tellement que les États-Unis soient contents de nous et de l'accord de libre-échange, que nous ne faisons rien qui pourrait les froisser. Le gouvernement considère que la Commission canadienne du blé, les tarifs de l'Est et nos normes de construction du contreplaqué sont injustes. C'est pourquoi il présente un projet de loi et des règlements, non pas pour aider notre cause, mais pour faire plaisir au gouvernement et au Congrès américains. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute.

Jadis, on condamnait au peloton d'exécution les soldats coupables de trahison ou de lâcheté devant l'ennemi. Nous avons affaire, en l'occurrence, à un ennemi économique, et social aussi au demeurant. Mais c'est un bon ami sur d'autres plans. Les Américains nous en veulent parce que pour une rare fois, nous frappons le maïs américain d'un droit compensateur. Or, ce maïs arrive